

**Procès verbal de la réunion du Conseil d'Etablissement**  
**Lundi 10 octobre 2011**

Présents:
<b>Représentants de l'Administration, membres de droit</b>
BENOIT Anne, <i>Gestionnaire</i>
DIRENBERGER Angèle, <i>Proviseure</i>
GRAUBY Cécile, <i>CPE</i>
REIGNIER Thomas, <i>Directeur Primaire</i>
ZEUTHEN Birte, <i>Vicerektor</i>
<b>Représentants des personnels</b>
PUISAIS Philmippe, <i>Représentant des personnels enseignants 1<sup>er</sup> degré - suppléant</i>
TESSIER Hélène, <i>Représentante des personnels enseignants 1<sup>er</sup> degré - suppléante</i>
GARDET BALQUET Myrtille, <i>Représentante des personnels enseignants 2<sup>nd</sup> degré</i>
LIMONIER Maryline, <i>Représentante des personnels enseignants 2<sup>nd</sup> degré</i>
BRASO Montse, <i>Représentante syndical danois</i>
DEBREDA Jehan, <i>Représentante syndical danois</i>
<b>Représentants des parents et des élèves</b>
BOTTEMANNE Nicolas, <i>Représentant des élèves</i>
DESPLANCKE Alice, <i>Représentante des élèves</i>
HOYSETER Gro, <i>Représentante des parents</i>
PEPIOT Julie, <i>Représentant des parents - suppléante</i>
POTTIER Ian, <i>Représentant des parents</i>
RAVN Gitte, <i>Représentante des parents</i>
<b>Personnalités invitées</b>
SEGRETAIN Emmanuelle, <i>Secrétaire</i>

**Etaient absents excusés :**

ARBORG Maria, *Directrice Garderie*  
 CARON Marie José, *Représentante des Français à l'Etranger*  
 COUET Martin, *Représentante des parents*  
 JEBSEN Gry, *Représentante des parents*

**Ordre du jour**

1.	Présentation des membres du CE .....	1
2.	Rôle et prérogatives du Conseil d'Etablissement .....	2
3.	Création du Conseil Pédagogique .....	2
1)	Sa composition .....	2
2)	Son rôle .....	2
3)	Quelques exemples de thèmes de réflexion.....	3
4.	Cartes des emplois : ouverture et fermeture de poste résident et expatrié .....	3
5.	Projet de relocalisation .....	3
6.	Questions diverses .....	3
1)	Projet pédagogique, voyages .....	3
2)	Politique anti Mobning .....	3
3)	Travaux liés aux inondations .....	4
4)	Cantine .....	4
5)	Communication .....	4
6)	Budget .....	4

**1. Présentation des membres du CE**

Mme la Proviseure accueille les nouveaux membres du Conseil d'Etablissement.

Mme Gry Jepsen est démissionnaire, Mme Pepiot Julie, actuellement suppléante devient titulaire.

Mme la Proviseure rappelle que si un membre ne peut assister à une réunion il doit de son propre chef avertir son suppléant. L'administration du lycée ne se substituera pas à cette tâche.

## 2. Rôle et prérogatives du Conseil d'Établissement

Mme la Provisure rappelle le rôle et les attributions du Conseil d'Établissement.

Il adopte	Donne son avis sur:
Le Règlement intérieur	Toute question touchant à la vie de l'établissement
Le projet d'établissement	Evolution de la structure pédagogique
Les horaires	Projets pédagogiques
Le calendrier de l'année scolaire	Organisation de la vie scolaire
La carte des emplois des personnels (expatriés et résidents)	Communication au sein du lycée et à l'extérieur
Les propositions du Conseil	Actions de santé et de prévention
Pédagogique et du Conseil d'école	Programme des activités et associations

Mme Braso, représentante des syndicats danois, souligne que cette instance est obligatoire dans les établissements danois. Le Conseil d'Établissement du lycée Français de Copenhague est un mélange du CE français et du samarbejde udvalgt danois. Mme Braso trouve que dans la présentation de Mme la Provisure il manque des points qui seraient obligatoires dans le samarbejde udvalgt ; la politique concernant le personnel par exemple.

Mme Limonier, représentante des personnels enseignants du 2<sup>nd</sup> degré, demande si le CE doit aussi statuer sur les projets pédagogiques primaires qui ont déjà été votés et validés par le Conseil d'École.

Mme la Provisure répond que le CE sera informé de ces projets.

Concernant les projets pédagogiques, une liste des projets sera envoyée au préalable aux membres du CE qui la validera globalement. Le CE peut tout de même soumettre un projet particulier au vote si nécessaire.

Mme la Provisure souhaite mettre en place des groupes de travail ; les membres du CE s'inscriront par mail à ces groupes.

Les groupes proposés sont :

- ✚ Projet d'établissement
- ✚ Projet relocalisation
- ✚ Santé, prévention, vie de l'élève
- ✚ Projet communication
- ✚ Politique de gestion des personnels

Les dates des prochains CE sont : le 2 février et le 26 avril. Un 4<sup>ème</sup> CE pourrait avoir lieu si besoin.

## 3. Création du Conseil Pédagogique

Mme la Provisure rappelle que Le Conseil pédagogique est une instance obligatoire dans les établissements scolaires.

Elle souligne que les membres du Conseil Pédagogique travailleront en collaboration avec les membres du Conseil d'Établissement instance obligatoire pour le 1<sup>er</sup> degré.

Le Conseil d'Établissement adopte des propositions du Conseil Pédagogique.

### 1) Sa composition

Après consultation des équipes pédagogiques, le chef d'établissement désigne les membres du conseil pédagogique.

La loi fixe la composition minimale du conseil pédagogique :

- ✚ au moins un professeur principal de chaque niveau d'enseignement
- ✚ au moins un professeur par champ disciplinaire
- ✚ un conseiller principal d'éducation

Le chef d'établissement préside le conseil pédagogique.

### 2) Son rôle

Le conseil pédagogique est une instance de consultation des enseignants sur la politique éducative de l'établissement. Il prépare, entre autre, la partie pédagogique du projet d'établissement.

Dans le cadre de la réforme du lycée, il est consulté sur

- ✚ les dispositifs d'aide et de soutien aux élèves
- ✚ les modalités générales d'accompagnement des changements d'orientation
- ✚ l'organisation des enseignements en groupes de compétences
- ✚ les modalités des échanges linguistiques et culturels en partenariat avec les établissements d'enseignement européens et étrangers

Il formule des propositions sur les modalités d'organisation de l'accompagnement personnalisé.

Le conseil pédagogique peut associer toute personne dont la consultation est jugée utile en fonction des sujets traités.

### 3) Quelques exemples de thèmes de réflexion

- ✦ les groupes de compétence en langues : *forte demande de la part des professeurs de langues et obligation dans le cadre de la réforme du lycée.*
- ✦ la liaison CM 2 / 6ème : nouveaux bulletins : *établissement de nouveaux bulletins, plus centré sur les compétences acquises.*
- ✦ l'aide aux élèves à travers les contrats de réussite
- ✦ la mise en oeuvre de l'AP (Accompagnement Personnalisé) en terminale
- ✦ mise en oeuvre de la réforme du lycée
- ✦ expérimentation de l'Enseignement Intégré des Sciences et Technologie : *sur les classes de 6<sup>e</sup> en SVT/Physique/Technologie*
- ✦ option facultative théâtre pour le baccalauréat : *un professeur possède l'habilitation théâtre.*
- ✦ les bulletins de 1ère et de terminale : *bulletins pauvres pour les élèves bacheliers qui postulent dans des écoles Internationales.*
- ✦ histoire des Arts au collège et au lycée
- ✦ équipement: Tableau Blanc Interactif
- ✦ évaluations
- ✦ politique de l'orientation

### 4. Cartes des emplois : ouverture et fermeture de poste résident et expatrié

A la rentrée 2012, le poste expatrié certifié histoire et géographie, occupé à présent par Mme Limonier, sera transformé en poste de Conseiller Pédagogique Histoire et Géographie.

Les Conseillers Pédagogiques ont une décharge d'enseignement de 9h/semaine afin d'assurer par exemple des missions d'animation et de formation sur leur zone géographique

Afin de compenser cette perte d'heures d'enseignement Mme la Proviseure expose aux membres du Conseil d'Etablissement la nécessité de créer d'un poste de résident certifié Lettres Modernes.

En effet il permettrait de :

- Compenser la décharge liée à la transformation du poste d'expatrié histoire et géographie en poste d'expatrié conseiller pédagogique en jouant sur la bivalence de l'enseignement d'un professeur recruté local : création de 9h
  - Résorber un nombre important de HSA attribuées en lettres : 4 h
  - Proposer l'enseignement de l'option facultative de théâtre : 6h
- Soit au total 19 heures de lettres correspondant à un poste de certifié (avec une HSA)

Les membres du CE votent favorablement à la demande de création du poste de résident certifié Lettres Modernes.

### 5. Projet de relocalisation

Mme La Proviseure expose le projet de relocalisation aux membres du CE.

L'une des pistes explorée est la délocalisation des classes du lycée sur l'un des sites de école allemande « Sankt Pétri ».

Ce rapprochement permettrait de dynamiser la partie lycée de notre établissement tout en facilitant la rénovation en profondeur du lycée Prins Henrik ; rénovation impossible si tous les élèves sont présents dans l'établissement.

Mme la Proviseur informe qu'en septembre dernier, un expert de l'AEFE a étudié in situ les bâtiments qui pourraient accueillir les élèves de 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup>, Terminale.

L'idée de délocalisation de la maternelle n'est pas écartée définitivement.

### 6. Questions diverses

#### 1) Projet pédagogique, voyages

Les représentants des parents souhaitent qu'un document soit établi afin d'avoir une vision globale des différents projets pédagogiques.

#### 2) Politique anti Mobning

Thomas Reignier, Directeur Primaire, informe que l'an dernier un groupe de travail a été créé afin de mettre en place une politique anti mobning. De nombreuses actions ont été menées :

- ✦ Intervention d'une consultante pour la mise en place d'une politique
- ✦ Conférence pour les professeurs lors des journées de pré rentrée
- ✦ Au moment de la pré-rentree, la proposition de politique anti mobning a été adoptée :

1. A chaque début d'année scolaire chaque classe élabore/revoit son code de vie définissant ainsi comment interagir dans la classe.

2. Au cours de l'année scolaire est dispensé dans toutes les classes un enseignement des compétences sociales : communication, gestion de conflits, empathie et gestion de la colère, à l'aide de jeux de rôle et de débats en classe. Cela peut être à l'occasion d'une journée/semaine de bien-être ou bien intégré aux cours hors disciplines, par exemple le cours de circulation.
3. Un suivi régulier du bien-être de la classe est assuré grâce à des entretiens avec les élèves et les parents.
4. Deux ou trois fois durant la scolarité de l'enfant, l'anti-mobning est mis à l'ordre du jour des rencontres parents-professeurs afin d'évoquer ce que les parents peuvent faire pour éviter le mobning.
5. Un groupe est constitué de professeurs et d'employés de la garderie ayant pour objectif de coordonner le travail sur le bien-être et le suivi des dossiers en cours.
6. L'association des élèves de l'école soutient le travail à travers des campagnes anti-mobning tous les deux ou trois ans.
7. Sur le moyen et le long terme, l'école souhaite travailler avec de la *peer education* (éducation entre pairs), où des élèves sélectionnés des grandes classes sont avec des élèves plus jeunes pendant les récréations en tenant le rôle de modèles et de stoppeurs de conflits.

### 3) Travaux liés aux inondations

Anne Benoit, Gestionnaire, informe qu'une réunion entre le Conseil d'Administration et les assurances s'est tenue afin de faire le point sur les dégâts engendrés par les inondations.

L'avocat de la SCI a recommandé de ne pas commencer de travaux de rénovation tant que toutes les parties ne se sont pas mises d'accord.

Mme Benoit souligne que les travaux semblent plus compliqués que prévu. Le taux d'humidité dans les murs étant très élevé, il faut dans un 1<sup>er</sup> temps effectuer des travaux de drainage pour continuer à être assuré.

Mme Benoit informe aussi que le reliquat d'environ 250 000 euros d'une subvention AEFÉ sera utilisé pour ces travaux ; un dossier d'aide exceptionnelle sera également déposé auprès de l'AEFE.

### 4) Cantine

Thomas Reignier informe des décisions prises l'an dernier par la commission cantine

- ✚ Gestion améliorée des boîtes repas
- ✚ Amélioration de la gestion du bruit : installation d'une oreille qui permet de mesurer l'intensité du bruit et d'un prisme et panneaux isolants qui absorbent le bruit
- ✚ Prévision d'achat de mobilier qui absorbe le bruit.

### 5) Communication

Pour le 1<sup>er</sup> degré : mise en place de foraeldreIntra à cette rentrée. Cette interface utilisée par tous les enseignants permettra une meilleure communication avec les parents du primaire.

Pour le 2<sup>nd</sup> degré : Campus et la mise en ligne des notes pour le second degré.

### 6) Budget

Les représentants des parents souhaitent être informés du budget voté au CA.

Mme Benoit rappelle que les rapports des CA font l'objet d'une diffusion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

La Provisseure

Angèle DIRENBERGER